

# Le Temps partagé. Trois lettres pour les mineurs isolés

RONAN LARVOR

Publié le 26 août 2018 à 09h38 Modifié le 26 août 2018 à 15h06

1 VOIR LES COMMENTAIRES



Olivier Hobé, secrétaire de l'association quimpéroise Le Temps partagé.

Suite au pique-nique solidaire organisé samedi, devant la cathédrale, place Laennec, et reconduit tous les soirs, à 18 h, jusqu'à mercredi, les militants de l'association Le Temps partagé, qui vient en aide aux mineurs non-accompagnés, ont posté, dimanche, trois courriers.

Le premier s'adresse aux maires des communes de l'agglomération quimpéroise. Olivier Hobé, secrétaire de l'association, rappelle qu'une vingtaine de mineurs non-accompagnés se sont retrouvés à la rue, le Parquet de Quimper ne reconnaissant pas leur minorité. « L'association essaie de remédier aux carences, écrit-il. Elle suit les mineurs médicalement, offre des cours d'alphabétisation, propose diverses activités, les scolarise et tente de trouver des hébergements solidaires auprès des citoyens... » Or le dispositif d'hébergement est saturé.

« C'est pourquoi nous nous tournons vers les mairies afin de trouver un logement pouvant accueillir deux à trois mineurs, ajoute Olivier Hobé. L'association s'engage à s'occuper du quotidien comme le font, par ailleurs, les services dédiés aux mineurs dans de nombreuses villes (Quimper, Douarnenez, Châteaulin, Concarneau...).

Ces jeunes qui ont fui la misère, les conflits ou la guerre, sont, d'une part, très respectueux de nos us et coutumes et, d'autre part, démontrent d'intégration sans égal ».

## Lettre à l'Éducation nationale

Le deuxième courrier s'adresse à l'Éducation nationale afin que soient inscrits à l'école les dix jeunes résidant à l'hôtel, certains depuis des mois, et qui ont moins de 16 ans, âge jusqu'auquel l'instruction est obligatoire. L'association précise que les jeunes en question sont tous des garçons, venus du Mali, de Côte-d'Ivoire, de Guinée, francophones. Faute de réponse de l'Éducation nationale, ils sont dans l'immédiat scolarisés dans le privé.

## ... et au Parquet

Le troisième courrier s'adresse au parquet de Quimper. « Nous lui avons déjà écrit trois fois sans obtenir de réponse », précise Olivier Hobé qui dénonce le fait que 19 enfants ont été mis à la rue en l'espace de deux mois sans possibilité pour eux de pouvoir s'exprimer devant le